

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Grenoble

Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé de l'Académie de Grenoble a décidé de vous transmettre une série de petites infos, parfois traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux.

On nous l'avais pourtant bien dit...

Pourquoi le système scolaire finlandais fonctionnerait-il mieux ?

Parce que :

- à l'entrée de l'école, les élèves enlèvent leurs chaussures ?
- les fournitures, la cantine et les transports sont gratuits ?
- les espaces scolaires intérieurs et extérieurs sont immenses et équipés (city stade, salle de télévision, de couture, de menuiserie, de musique, d'art ...) ?
- la scolarité commence à 6 ans voire 7 ans ?
- le finnois est une langue sans sons complexes ?
- les élèves n'apprennent pas l'écriture cursive ?
- le temps d'instruction est faible (vingtaine d'heures par semaine) ?
- même si la quantité de vacances est la même, celles-ci ne sont pas réparties de la même manière (1 semaine aux petites vacances et 2, à Noël, grandes vacances de mi-juin à mi-août) ?
- les effectifs par classe ne dépasse pas 22 ?
- dans chaque école, il y a des assistants scolaires, 1 assistante sociale, 1 infirmière (3 jours par semaine), 1 psychologue, des thérapeutes (1 ou 2 jours par semaine) ?
- il y a peu d'évaluation et donc davantage d'apprentissage ?
- les programmes ne sont renouvelés que tous les 10 ans (le temps pour les enseignants de se les approprier et de les mettre en pratique) ?
- il est favorisé la pratique active et l'utilisation des outils numériques tels que des ordinateurs, des tableaux blancs interactifs, des caméras-documents et des tablettes en parfait état de marche ?

- l'accent est mis sur la confiance (trust), le bien-être, le jeu, l'art, l'artisanat (atelier de couture et de menuiserie par groupe de 8 élèves) ?
- les enseignants sont réellement libres de planifier et d'exécuter leur enseignement ?
- l'Etat, les autorités locales, les

MACRON A MIS UN COL ROULÉ !



(MISE EN EXAMEN POUR «PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS» D'ALEXIS KOHLER, BRAS DROIT D'EMMANUEL MACRON)

syndicats, les parents d'élèves, les services sociaux, les instituts de recherche et les enseignants travaillent en partenariat ?
-enseigner est considéré comme un vrai métier ?
- l'éducation est une priorité politique ?
Non, je ne vois vraiment pas pourquoi le système scolaire finlandais fonctionne si bien...

Charlotte

INEDIT : Le coup du bénévolat !!

C'est bien une convention de bénévolat que s'est vu proposer l'une de nos collègues de langue dans un collège de Notre Bonne Académie de Grenoble

Notre collègue en question est bien une enseignante de langue au statut de Déléguée Auxiliaire depuis de nombreuses années.

Rassurez vous l'article 4 de cette convention stipule... " le bénévole ne reçoit aucune remuneration mais l'établissement remboursera les frais engagés...."

Nous avons reçu ce document accablant et l'avons mis à votre disposition.

CLIQUEZ ICI pour découvrir la convention de bénévolat

Heureusement, notre camarade a aujourd'hui pu régulariser sa situation déjà extrêmement précaire ! La CGT revendique la titularisation de tous les maîtres délégués !

Le point élections professionnelles

C'est cette semaine, jeudi 13 octobre, que chaque électeur·trice aura accès au portail électeur :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>

Pour l'identification, elle se fera à partir d'un mail que chaque agent·e recevra sur sa boîte mail professionnelle (en XXX@ac-academie.fr).



Demande d'autorisation de cumul d'activités

Par définition l'enseignant, agent public de l'État, est censé se dévouer à son travail et ne pas cumuler d'activités professionnelles en plus.

La demande de cumul est à réaliser via COLIBRI

L'administration dans certaines conditions (temps incomplet, pour produire des « œuvres de l'esprit », pour pratiquer « des activités à caractère artistique », etc ...) peut accepter un cumul

La circulaire est téléchargeable sur le PIA.

Journée de grève le 29 Septembre



6000 personnes mobilisées ce jeudi 29 septembre en Isère. Belle représentation de grève :

La CGT porte un véritable projet de société, il ne s'agit pas d'être seulement un syndicat corporatiste !

Soutien à Kai Terada, contre la répression : journée d'action le 11 octobre par la grève et les rassemblements

Dimanche 4 septembre, Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92 et enseignant au lycée Joliot-Curie de Nanterre (92), s'est vu notifier par le rectorat une suspension de 4 mois. Jeudi 22 septembre, au lendemain d'un rassemblement d'ampleur devant le ministère, Kai recevait du rectorat son arrêté d'affectation dans un établissement, rendant effective la "mutation dans l'intérêt du service" dont il fait l'objet. Il s'agit manifestement d'un nouveau cas de répression anti-syndical.

LIRE LE COMMUNIQUE

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé à Grenoble :

1^{er} degré : Charlotte CLERO

2nd degré : Nathalie FABIANO
Ludovic LERUSSI
07.63.19.38.76

Nos collectifs nationaux

AESH : aesh@cgt-ep.org
Agricole : agricole@cgt-ep.org
IME ITEP : ime-itep@cgt-ep.org
Retraite : retraite@cgt-ep.org

... et tou·tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé

SNEIP – CGT Enseignement
Privé - 263 rue de Paris –
Case 544 - 93515 Montreuil

Une seule adresse électronique :
academie.grenoble@cgt-ep.org